avec le talent qui lui est connu : l'*O Salutaris*, de Rupès, le *Panis angelicus*, de Franck, et l'*Hosanna*, de Granier.

A la fin de la cérémonie, M. Emile Delaroix, vice-président de la Jeunesse-Catholique de Mouvaux, a prononcé ce beau discours :

Cher Président, au nom de la Jeunesse catholique de Mouvaux, nous venons vous offrir nos plus cordiales félicitations et présenter nos respectueux hommages à celle que la divine Providence a désignée pour être la compagne inséparable de votre vie de labeur et de dévouement. Aujourd'hui, nous en sommes sûrs, vous avez pensé à votre chère Jeunesse catholique, et au milieu de vos rêves d'avenir, vous avez réservé une large place à cette œuvre, dont vous êtes le digne chef, et dont vous serez de plus en plus le vaillant soutien. Nous avons tenu, aujourd'hui, à vous apporter un témoignage de notre fidélité et de notre fraternel attachement, et, vous ne nous en voudrez pas, Madame, si nous réclamons à notre cher Président, une grande place dans son cœur. D'une famille chrétienne, vous savez, vous comprenez qu'en temps où nous vivons, il faut savoir se dévouer, se sacrifier même. Notre Président, lui, avec son âme généreuse, a compris ces mots du poète :

Jeunes chrétiens, donnez, vite que Dieu vous donne.
A ceux que l'on oublie au que l'on abandonne,
Donnez de votre foi, donnez de votre temps,
De votre esprit, de vos deux bras, de vos vingt ans.

Et il s'est donné tout entier ! Nous nous souvenons de ces soirées où après une journée de travail, il venait guider de ses conseils notre société dramatique. Il fallait de la patience, du la bonté et quelquefois une extrême indulgence... Vous avez eu toutes ces vertus à un haut degré de perfection, cher président, et c'est là pour vous, Madame, une garantie de bonheur pour l'avenir.

Oui, soyez heureux longtemps, conservant toujours à vos sentiments d'aujourd'hui leur première fraîcheur, et vous pourrez, cher Firmin, dire à votre Clotilde, en songeant à la vieillesse :

C'est vrai, nous serons vieux, très vieux, faiblissant l'âge,
Mais plus fort, chaque jour, je serrerai ta main !
Car vous-tu, chaque jour, je t'aime davantage,
Aujourd'hui plus qu'hier, et bien moins que demain !

Ce sont là, Madame, cher Président, les vœux que nous sommes heureux de vous offrir au nom de la Jeunesse-Catholique de Mouvaux ! Dieu nous entende et vous bénisse !

BONDUES

A qui le poulain. — M. Dashonnet-Notte, cultivateur au Vert-Bois, a trouvé dans un champ, près de sa ferme, un jeune poulain de 14 à 15 mois.

LINSELLES. — Du 26 juin. — Mariage. — Firmin Grimonpont, 29 ans, cultivateur, à Mouvaux, et Clotilde-Catry, 22 ans, sans profession.

MARCQ-EN-BARŒUL

Tentative d'assassinat

Suicide du meurtrier

Mardi soir, à 6 h. 1/2, rue de Marquette, 54, Victor Herman, 23 ans, journalier, né à Ypres, a frappé d'un coup de couteau-poignard, Julia Sansen, 23 ans, née à Cloekerke (Belgique), journalière, habitant avec lui.

Julia Sansen a une blessure à la gorge, elle a pu échapper au meurtrier qui la poursuivait et courir jusqu'à la rue Montgolfier où elle est tombée sans connaissance.

M. Emile Leleu, journalier, a recueilli chez lui la blessée qui a reçu les soins des docteurs Duret et Vasseur ; ceux-ci n'ont pu se prononcer sur la gravité.

Herman s'est donné un coup de couteau à la gorge se coupant l'artère carotide ; la mort a été instantanée.

***

Herman n'avait jamais eu de profession bien définie ; depuis sept à huit semaines il ne travaillait plus du tout et passait son temps à faire des scènes terribles de jalousie à Julia Sansen.

Depuis quelques jours, toutefois, l'accord paraissait rétabli.

Mardi soir, vers 6 heures, la femme était descendue au rez-de-chaussée de son logement, à l'estaminet du *Sabot*, pour demander à la cabaretière de l'huile pour assaisonner la salade ; elle paraissait joyeuse.

Quelques minutes plus tard, la cabaretière entendait du bruit et voyait descendre précipitamment Julia Sansen la main sur la gorge, perdant du sang et criant : « Marie ! Marie ! », puis elle sortit en courant.

Après avoir parcouru la rue Saint-Patrick, la blessée s'engagea rue Montgolfier où travaille sa mère ; devant le demeure de M. Leleu, épuisée par le sang qu'elle perdait en abondance, elle s'affaissa.

Le garde-champêtre du Pont-de-Marcq et M. le Commissaire de police de Marcq-en-Barœul sont accourus sur les lieux.

La blessée a pu leur dire en quelques mots, qu'un brusquement Herman lui avait fait une scène sans motif, l'avait frappée à la gorge et qu'elle s'était aussitôt enfuie.

M. le commissaire de police se rendit en domicile du meurtrier. En pénétrant dans la chambre, il trouva Herman étendu dans une mare de sang : le meurtrier s'était coupé le cou avec son couteau.

Naturellement ce drame a provoqué une grande émotion dans la commune et force commentaires.

Chute dans la Marque. — Jean-Baptiste Chesmer, 60 ans, demeurant rue Scrive, au Pont-de-Marcq, est tombé dans le canal lundi.

On a eu toutes les peines du monde à le retirer.

Suicide. — François Boury, 66 ans, batelier à bord du bateau *Le Retrouvé*, a été trouvé pendu, lundi matin, dans la cabine arrière de son bateau.

Le malheureux, depuis quelques semaines, se livrait à la boisson.

Coup de couteau. — Au cours d'une dispute motivée par une plaisanterie mal interprétée, le sieur Charles Louis, 25 ans, déchargeur de bateaux, a été frappé d'un coup de couteau à l'épaule gauche par un de ses camarades.

LA MADELEINE

ACCIDENT DE TRAMWAY

Lundi après-midi, à la hauteur de la rue du Chaufour, un tramway venait de se remettre en marche vers Lille, lorsqu'un voyageur, Arthur Ringeval, 45 ans, rue de Poide, à Lille, s'apercevant qu'un ami, avec lequel il se trouvait, n'avait pu monter sur le véhicule, voulut descendre à la marche pour aller le rejoindre.

Ringeval prit mal son élan, et tomba sur la chaussée la tête en avant. Il fut conduit à la pharmacie du M. Cordonnier, rue du Lille où des soins lui furent donnés. Arthur Ringeval portait à la nuque une large blessure.

M. Louis Froment, monteur de charpentes, rue de Molinel, à Lille — le voyageur qui n'avait pu monter — ramena le blessé à son domicile dans la soirée.

L'accident n'aura pas de suites graves.

Grands Vins de Champagne de
SAINT-MARCEAUX ET Cᵉ, REIMS

DUNKERQUE

Pauvre vieux. — Un vieillard demeurant à Saint-Pol, rue Transversale, M. Jean Lenave, 73 ans, qui n'est plus en possession de toutes ses facultés, ayant pu tromper la surveillance des siens s'est mis à errer sur les routes de la banlieue de Dunkerque.

Des passants l'ont relevé près du cimetière, légèrement blessé à la tête. Le pauvre homme fut conduit à l'hôpital où ses fils sont allés le chercher.

Coups. — Une rixe qui a beaucoup moins d'importance qu'on ne l'avait cru tout d'abord, s'est produite dans la soirée de lundi à l'estaminet Van Cassel, place Jeanne d'Arc.

Au cours d'une discussion d'ordre particulier, l'agent Blanckaert, qui n'était plus de service à cette heure, fut apostrophé par Eugène Boens, contremaître au port. Celui ci se fâcha et lança à la tête de l'agent deux verres. M. Blanckaert, eut deux coupures au front et à la lèvre. Il appréhenda lui-même son agresseur et après l'avoir remis à deux agents, il se fit soigner à la pharmacie Lefebvre, par M. le docteur Merveille.

M. Blanckaert, s'étant trouvé là comme simple consommateur, Boens ne sera poursuivi que pour coups volontaires.

DOUAI

Le festival de Gayant. — Cinquante-huit sociétés de musique et fanfares, formant un ensemble de 3.200 musiciens, se sont fait inscrire pour prendre part au festival qui aura lieu le dimanche 8 juillet.

Le meurtre de Coutiches. — Mardi à 11 heures du matin, M. Bottin juge d'instruction, a procédé à l'interrogatoire définitif de M. Emile Desprez du Coutiches, qui en mai dernier en cours d'une discussion à propos des élections porta un coup de couteau à l'ouvrier mineur Ulitré qui fut tué sur le coup.

Desprez sera vraisemblablement renvoyé devant la Chambre des mises en accusation.

VALENCIENNES

ABSCON. — **Scène sacrilège.** — Samedi dernier des personnes dévouées avaient nettoyé et arrangé la chapelle du Calvaire en vue d'y faire un reposoir pour la procession du lendemain. Dans la nuit, une bande de jeunes mineurs, de la nouvelle couche des voyous et des apaches s'en vint danser devant la chapelle, en proférant des burlesques de bêtes fauves. Puis ramassant des pierres, ils les jetèrent sur le Christ et sur la statue de sa Mère placée à ses côtés. Ils parvinrent à renverser la statue de la Sainte-Vierge sur le mur, et continuèrent à lancer des pierres sur le Christ en proférant les blasphèmes les plus abominables.

Cette scène affreusement triste, ne prit fin que lorsque des voisins ouvrant leur fenêtre, interpellèrent ces jeunes vauriens et les dispersèrent.

A notre époque, peut-on encore oser espérer que la police fasse une enquête sur des faits aussi scandaleux ? En tout cas, il est bon de rappeler à ces jeunes polissons que des sacrilèges semblables sont souvent punis sur cette terre.

ABSCON. — **Nez cassé.** — Hier matin, mardi, Florimond Pecqueur était occupé à descendre des tonneaux de bière dans les caves de la brasserie Lauthiez, quand par suite d'un faux mouvement le manivelle fut abandonnée à elle-même. Elle se déroula avec vitesse et vint frapper violemment l'ouvrier qui, par suite du choc, a eu le nez cassé et plusieurs blessures à la tête.

SAINT-AMAND. — **Triste.** — Alphonse Lemaire, originaire de Solesmes, 40 ans, bourrelier chez M. Duhem, marié et père de six enfants, a, sans raison, abandonné femme et enfants. Lundi en hameau de la Collinières, il a frappé avec un tiers-point, Joséphine Froisson, 39 ans, avec laquelle il habitait. Aux cris poussés par la blessée, des voisins accoururent et la dégagèrent. On pansa ses plaies, dont aucune n'est très grave. Joséphine Froisson put prendre un tramway pour se rendre à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

Alphonse Lemaire a été arrêté.

Enfant brûlé à Denain

La jeune Decaillon, trois ans, était partie chez une voisine, rue Faidherbe. Un moment après son arrivée, l'enfant tombe dans un chaudron d'eau bouillante. Elle en fut retirée aussitôt, grièvement brûlée.

Le docteur Chatelain lui prodigua les soins, mais quelques heures plus tard l'enfant est morte des suites de ses brûlures.

BELGIQUE

FROYENNES. — Magnifique fête de gymnastique, dimanche, à l'Institut des Frères de Passy. Dans une des cours se pressait une assistance considérable et élégante, que présidait le général de Chalendar, ayant à ses côtés le général comte de Germiny.

Le programme a été rendu à la perfection : Mouvements d'ensemble, exercices de force, travail aux engins, boxe, exercices correctifs, voltige au trapèze, etc., et d'autres encore ont montré le magnifique entraînement donné aux élèves, si bien dirigés par MM. Gillin et Cardon.

On a assisté aussi à une chevauchée cycliste et à des assauts d'escrime, dirigés par M. Wstheur : ces numéros n'ont pas eu moins de succès que les autres et on a fréquemment applaudi les jeunes gens ainsi que leurs zélés directeurs.

La partie musicale était remplie par l'excellente fanfare l'*Avenir* de Loos (Nord) qui a exécuté un fort joli programme.

Avant le remise des prix de gymnastique, le général de Chalendar a prononcé une chaleureuse allocution pour féliciter maîtres et élèves et la fête s'est clôturée par un chant d'une belle envolée : « La marche en Drapeau ».

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel d'Hazebrouck

St-Michel Julien, 15 ans ; St Michel Lucie, 13 ans ; St Michel Julienne, 12 ans, de Cassel, inculpés d'importation frauduleuse en France de café belge, acquittés comme ayant agi sans discernement et remis à leurs parents.

Penin Hélène, 42 ans, dentellière à Bailleul, 6 jours de prison pour contrebande.

Dujardin Eugène, 19 ans, ouvrier à Estaires 3 mois de prison avec sursis pour contrebande en réunion.

Delcloître Henri, 57 ans, sans profession, ni domicile fixe, 3 mois de prison pour vagabondage.

Vasseur Henri, 35 ans, sans profession, demeurant à Nieppe, 3 mois de prison pour mœurs.

Penin Henry, 69 ans, pensionnaire de l'Hospice, à La Gorgue, 6 jours de prison et 5 francs d'amende pour destruction de clôture et ivresse manifeste.

CHRONIQUE SPORTIVE

Société des courses de Douai

Nous publions ci-dessous le programme sommaire de le deuxième réunion des Courses du Douai, qui aura lieu le dimanche 22 juillet 1906 sur l'Hippodrome de la Berce Gayant.

1re course. — 2 heures. **Prix du Conseil général**, au trot monté et attelé, pour chevaux entiers, hongres et juments, du 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans le département du Nord ; 3.000 mètres. Engagements jusqu'au mardi 10 juillet, à midi, au siège de la société à Douai.

Prix de la ville de Douai, en trot monté ou attelé, rendement de distances suivant la vitesse des chevaux.

Engagements jusqu'au mardi 10 juillet, à midi, au siège de la Société, à Douai.

Prix régional de la Société des Steeple-Chases de France, 3e série, course de haies, 2.800 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 10 juillet, à 2 heures, chez M. Lallement, 1, rue Castiglione, Paris.

Steeple-chase militaire. — 1re série. 3.500 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 10 juillet, avant 2 h., chez M. Lallement.

Prix du Parl mutuel. — Steeple-chase. Handicap à réclamer. — Gentlemen et jockeys. 4.000 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 10 juillet, avant 2 h., chez M. Lallement.

Prix de la Berce Gayant. — Handicap de distance international. — A réclamer. Au trot attelé. — Poids libre. — Distance 4.000 mètres environ. — Engagements jusqu'au mardi 10 juillet. Le Handicap sera publié le lundi 16 juillet, à midi, au siège de la Société, 19, Grand'Place, à Douai.

Les engagements non accompagnés des entrées et des renseignements nécessaires à la rédaction du programme seront refusés.

CHEMIN DE FER DU NORD

Modifications d'horaires

Le 1er juillet tombant cette année un dimanche, la Compagnie du Nord, pour donner plus de facilités au public, a décidé que les trains de voyageurs, annoncés dans les documents comme devant être mis en marche journellement à partir du 1er juillet 1906, seront mis en marche, cette année, dès le samedi 30 juin. Ce sont les trains suivants :

2242 express (tre. 2e et 3e cl.) partant de Boulogne à 7 h. 10 m., Boulogne Tintelleries 7.15, Wimille-Wimereux 7.22, Marquise-Rinxent 7.34, Calais 8.02, et arrivant à St-Omer 8.38, Hazebrouck 9.52, Bailleul 9.16, Armentières 9.32, Lille 9.51, Croix-Wasquehal 10.07, Roubaix 10.13, Tourcoing 10.17.

2302 léger partant d'Hazebrouck à 6 h. 45 m., avec la correspondance du tr. 2244 arrivant de Saint-Omer à 6 h. 23 et du tr. 2201 arrivant de Lille à 6 h. 34 m., pour arriver à Dunkerque à 7 h. 38 m., après avoir desservi toutes les stations intermédiaires.

2210 omnibus partant de Dunkerque à 6 h. 01 et arrivant à Hazebrouck à 6 h. 54 après avoir fait arrêt aux stations intermédiaires. Ce train sera en correspondance immédiate à Hazebrouck avec le train 2242 renseigné ci-dessus partant d'Hazebrouck vers Lille-Tourcoing à 9 h. 01 m.

De plus, le train express (tre, 2e et 3e cl.) de Lille dép. 5 h. 40 soir, à Dunkerque 6 h. 55, *mis en marche les samedis et veilles de fête* jusqu'au 29 septembre inclus aura lieu pour la première fois le samedi 30 juin.

Train de plaisir

La Compagnie du chemin du fer du Nord mettra en marche, le dimanche 1er juillet, un train de plaisir à *marche rapide* et à prix très réduits, de Tréport à Dunkerque, via Eu, Abbeville, St-Pol, Béthune.

Des trains spéciaux seront faits en départ d'Ault-Onival et de Doullens pour permettre aux habitants de ces localités de profiter de ce train.

Départ du Tréport à 6 h. 50 matin, arrivée à Dunkerque à 10 h. 38.

Au retour, départ de Dunkerque à 7 h. 25 soir, arrivée au Tréport à minuit 05.

Consulter les affiches pour le détail des honoraires et des prix.

MARCHES

Lille. — **SUCRES.** — Sucre cassé : nº .58 .. ; En pain nº 1 : 58... ; nº 6 : »» ; Cuite 1er jet : 21,75 à »» »». 88º »» à ..... ; ..... ; ..... ;